

Calendrier d'inscription des jours de présence - Accueil de Loisirs Printemps 2017

(à joindre obligatoirement au dossier d'inscription)

NOM Prénom (parents) :

ADRESSE (du parent responsable) :

Tél :

Régime de protection sociale (**obligatoire**) : CAF - MSA - Autre

N°

Nom Prenom des enfants	Date de Naissance
...../...../.....
...../...../.....
...../...../.....
...../...../.....

PERIODE Printemps 2017

JOURS	Transports matin	Accueil de Loisirs	Transports Soir
Lundi de Pâques		Féié	
Mardi 18 avril			
Mercredi 19 avril			
Jeudi 20 avril			
Vendredi 21 avril			
Lundi 24 avril			
Mardi 25 avril			
Mercredi 26 avril			
Jeudi 27 avril			
Vendredi 28 avril			
TOTAL JOURS			

OBSERVATIONS :

CADRE RESERVE A LA MJC

Date et signature

**Ce formulaire doit être joint au dossier d'inscription, il doit être rempli et signé par les parents
au plus tard 10 jours avant l'accueil. L'inscription par téléphone n'est pas valable.**

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant, Communauté de Communes Vienne et Gartempe, Etat, Région Nouvelle Aquitaine, Département, MSA et Caf de la Vienne aident au financement de la MJC

